Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de DINAN
Canton de DINAN-OUEST
Commune de BRUSVILY

Envoyé en préfecture le 27/12/2025
Reçu en préfecture le 27/12/2025
Publié le
ID : 022-212200216-20251227-DEL202569-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt décembre à 9 h 30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la Présidence de Mme DOUENAT Marie-Claire, Maire.
Date de convocation : 16/12/2025
Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 11 Pouvoir : 02 Exprimés : 13
Présents : Marie-Claire DOUENAT, Evelyne BARDOU, Michel MARIE, Jacqueline LEYZOUR, Franck BRIEUC, Claudine DELACOURT, Claude ROBERT, Colette PELOU, André BARDOU, Patrick BOGUENET, Yves BOULAU
Absents excusés : Suzanne PERINA (procuration à Evelyne BARDOU), Anne DEBEIX (procuration à Marie-Claire DOUENAT), Sandrine DUPAS
Absent : Karl PIRON
Secrétaire de séance : Colette PELOU

N° 2025-69
Acquisition d'un lave-vaisselle pour le restaurant scolaire

Mme le Maire rappelle qu'un mail a été adressé aux conseillers municipaux pour le remplacement du lave-vaisselle au restaurant scolaire afin de répondre à un besoin urgent avant la réunion du conseil municipal.

Le devis de la société Groupe Comptoir Bretagne a été retenu pour l'acquisition d'un lave-vaisselle au prix de 3 182.50 € HT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29,
Considérant la nécessité d'assurer la continuité du service public communal,
Approuve la régularisation de cet achat au prix de 3 182.50 € HT,
Autorise Mme le Maire pour signer toutes pièces relatives à cette décision,
Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le Maire,
Marie-Claire DOUENAT

Le secrétaire de séance,
Colette PELOU